Belestre, LeMoyne, Baston, Basset, René Perrot, Jacques Michelon, René Huguet dit le Tambour, Mademoiselle LeMoyne et Madame Leber.

Par les noms des témoins, il est évident que la scène se passa près de l'Hôtel-Dieu, au coin des rues Saint-Sulpice et Saint-Paul, enfin, d'après les témoignages on voit que M. de Carion reprochait à M. de Lormeau de s'être attaqué précédemment à plus faible que lui.....

Passons.

Le cas suivant semble une page détachée de quelque roman de cape et d'épée. On le trouve consigné dans l'étude de Basset, à la date du 28 août 1676.

Le sieur Claude Porlier, marchand, déclare que le samedi, 23 août, vers 4 heures de l'après-midi, il était dans une chambre de l'hôtellerie d'Abraham Bouat, après boire une bouteille de vin avec les sieurs Bauval, Grignon et Patron, également marchands. Dans une autre pièce était réunie une partie de la jeunesse dorée du lieu, nommément : les deux fils du Sr de Bécancour, le fils du Sr Dailleboust, juge de Montréal, et le fils du Sr de Repentigny "avec un autre Noiraux que le comparant ne connait point." Ces jeunes gens "beuvaient avec grand bruit et tintamare".

L'un d'eux, Bécancourt l'ainé, "poussé d'insolence, vint en la chambre des marchands avec sa compagnie et prenant un verre de vin' proposa la santé de saint Michel en disant : "l... f... celuy qui ne la boira pas et s'en alla avec sa compagnie.

Plus tard, le comparant étant allé sur "la galerie de la dite maison", le fils aîné de Bécancourt" fut à luy et accusa Porlier d'avoir déjà dit quelque chose contre saint Michel! A cela Porlier répondit que c'était fausse rumeur, qu'il s'était disculpé devant le gouverneur de Montréal et qu'ainsi il était inutile d'en parler davantage.

Alors, "Bécancourt, en blasphémant le saint nom de Dieu, dit à Porlier qu'il en voulait aussi à son ami le Sr du Moustier et que s'ils voulaient, ils pourraient vider leur différend deux contre deux, à l'écart, soit immédiatement, soit le lendemain matin, à la sortie de l'église. Porlier refusa, alléguant que le "Roy et Mgr le Comte défendaient expressement les duels et rendez-vous" mais que si le dit Bécancour avait quelque dessin contre lui il n'avait qu'à l'attaquer